



## HOSPITALISATION IMMOBILISATION

M17 72 D

*Afin de limiter au maximum l'impact d'une hospitalisation ou d'une immobilisation sur votre vie quotidienne et sur celle de vos proches, de nombreuses garanties vous assurent un accompagnement optimal.*

### DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT



#### DÈS LA SOUSCRIPTION

*Informations médicales, recherche de professionnels de santé, informations juridiques.*

Cette fiche constitue un résumé des garanties, les conditions précises d'attribution et d'intervention étant détaillées dans la notice d'information.



## soulager votre quotidien



**AIDE À DOMICILE** pour le ménage, la vaisselle, la préparation des repas, le repassage....

20H  
20J



**SERVICE DE LIVRAISON À DOMICILE** pour les repas, les courses et les médicaments.



**TRANSPORT ET/OU HÉBERGEMENT** des animaux domestiques.



**COIFFEUR** à domicile.

*En cas d'hospitalisation imprévue ou programmée (maladie soudaine et imprévisible) de l'adhérent ou de son conjoint de plus de 2 jours.*

*En cas d'immobilisation imprévue au domicile (maladie soudaine et imprévisible) de l'adhérent ou de son conjoint de plus de 5 jours.*

## améliorer votre convalescence



**TRANSFERT CONVALESCENCE** chez un proche.

*En cas d'hospitalisation imprévue ou programmée de l'adhérent ou de son conjoint de plus de 2 jours.*

## VOTRE ASSISTANCE VA PLUS LOIN



### LES + FAMILLE

**PRISE EN CHARGE DES ENFANTS,  
CONDUITE À L'ÉCOLE ET AUX ACTIVITÉS  
EXTRASCOLAIRES, AIDE AUX DEVOIRS**

*En cas d'hospitalisation imprévue  
ou programmée de l'adhérent ou de son conjoint  
de plus de 2 jours. En cas d'immobilisation  
imprévue au domicile de l'adhérent  
ou son conjoint de plus de 5 jours.*

#### SOUTIEN SCOLAIRE

*En cas d'immobilisation imprévue  
au domicile de l'enfant de plus de 14 jours.*



### LES + MATERNITÉ

**AIDE À DOMICILE pour le ménage,  
la vaisselle, la préparation des repas,  
le repassage...**

*En cas d'hospitalisation de plus de 8 jours  
suite à un accouchement.*

## et concrètement

### COMMENT ÇA SE PASSE ?

*« Notre deuxième enfant Léo a dû être hospitalisé suite à un accident lors d'un entraînement de football. Il a dû être pris en charge par le service de chirurgie de l'hôpital. Pendant plusieurs semaines nous avons dû nous relayer, mon mari et moi, à son chevet. Nous avons été moins disponibles pour notre grande fille. Heureusement, nous avons bénéficié, pour elle, de la garde d'enfants proposée par mon assistance. Elsa a même été conduite à ses cours de judo. Le service d'assistance, nous a permis de prendre soin plus sereinement de notre petit Léo. »*

Jeanne, 38 ans



**20H  
20J**

Grâce à votre contrat avec la Mutuelle GEODIS, vous pouvez bénéficier d'une aide à domicile pour l'entretien courant d'un logement habité (pour le ménage, la vaisselle, la préparation des repas, le repassage... ) dans la limite de 20 heures d'aide à domicile, sur 20 jours.

## besoin d'assistance ?

**05 49 34 82 06**

ou

**+33 5 49 34 82 06**  
(depuis l'étranger)



**Vous pouvez solliciter votre service d'assistance 24h/24, 7j/7.**  
Communiquez vos nom(s), prénom(s) et date de naissance.

Un(e) chargé(e) d'assistance fera, avec vous, le point sur votre situation et vous proposera les solutions les plus adaptées, dans le respect de votre contrat.



Les conditions précises d'attribution et d'intervention sont détaillées dans la notice d'information. Les garanties d'assistance sont assurées et mises en œuvre par IMA ASSURANCES, société anonyme au capital de 7 000 000 euros entièrement libéré, entreprise régie par le Code des Assurances, dont le siège social est situé 118 avenue de Paris, CS 40000, 79033 Niort cedex 9, soumise au contrôle de l'ACPR située 4 Place de Budapest, 75436 Paris, cedex 09. Réalisation Pôle Santé, Bien-Vivre, Groupe IMA - Avril 2020 - Crédit photos © Shutterstock LLC

#### Mutuelle GEODIS

Immatriculée sous le numéro SIREN 442 930 939, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, située 4 rue Georges Picquart - 75017 Paris, substituée par KLESIA Mut' Immatriculée sous le numéro SIREN 529 168 007, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité, située 4 rue Georges Picquart - 75017 Paris.

Agissant sous l'autorité de l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution) 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.